

Recommandations après votre traitement d'électroconvulsivothérapie (ECT)

Ce document vise à renseigner l'utilisateur et son accompagnateur au sujet des recommandations à suivre après le traitement d'ECT.

L'anesthésie générale et le traitement que vous avez reçu peuvent causer de la somnolence (envie de s'endormir), une diminution de votre concentration et une diminution de vos réflexes pour une période de 24 heures. C'est pourquoi vous devez prendre les précautions suivantes :

- Quitter l'unité de soins accompagné d'une personne adulte après chaque séance.
- Ne pas conduire pour une période de 24 heures. Effectuez vos déplacements en autobus ou à pied, accompagné d'une personne adulte.
- Éviter de consommer des substances qui causent la somnolence telles que l'alcool, les antinauséux, les antihistaminiques, les drogues, les produits contre le rhume et les somnifères.
- Éviter de prendre une décision importante ou de signer un document important.
- Ne pas faire une activité demandant de la vigilance.
- Après avoir reçu votre premier traitement (titration), vous devez être en présence d'une personne adulte pour une période de 24 heures.

Quels sont les effets secondaires possibles du traitement ?

- Maux de tête
- Nausée
- Confusion
- Courbatures musculaires
- Troubles de mémoire

Que pouvez vous faire si vous ressentez un ou plusieurs de ces effets secondaires ?

1. Contactez l'infirmière responsable de l'ECT, au 514-515-7430
2. Contactez le service Info-Santé en composant le 811 pour toute question.
3. Avisez l'équipe soignante lors de votre prochain traitement d'ECT.

Pour tout besoin urgent ou si vous ressentez un malaise important :

→ Présentez vous à **l'urgence** ou composez le **911**.